

ISSN 0154 - 2109



Agir pour
la biodiversité



LE GRAND-DUC N°91 (ANNEE 2023)

Premières nidifications de la Fauvette mélanocéphale (*Curruca melanocephala*) dans le Puy-de-Dôme (63)

Auteurs

Thibault Brugerolle

thibaultbrugerolle (chez) yahoo.fr

Gilles Saulas

gilles.saulas (chez) orange.fr

Résumé : Depuis 2021, la Fauvette mélanocéphale se reproduit dans le centre du département du Puy-de-Dôme. Elle occupe des sites où la végétation est dominée par des buissons épineux sur des coteaux thermophiles à faible altitude. Deux à trois couples étaient présents en 2021 (dont deux nichèrent de manière certaine) et deux en 2022. Les observations en période internuptiale se multiplient aussi. Pour autant, malgré le réchauffement climatique global qui est profitable à l'espèce, il est impossible aujourd'hui d'affirmer qu'elle va durablement s'installer dans ce département en raison d'hivers pouvant encore être rigoureux et provoquer une forte mortalité. De même, la diminution des habitats favorables à l'espèce sur les coteaux thermophiles par suite d'une déprise agricole déjà ancienne conduisant à une fermeture de plus en plus forte du milieu, ajoutée au morcellement dans l'espace de ces mêmes habitats, pourrait freiner le développement d'une population.

Mots-clés : Fauvette mélanocéphale, *Curruca melanocephala*, expansion, coteaux thermophiles, fruticée, buissons épineux, Limagne, France, Auvergne, Puy-de-Dôme.

Introduction

La Fauvette mélanocéphale est un petit passereau très commun du pourtour méditerranéen. Inféodée principalement aux formations basses de garrigues et de maquis, parsemées de Chênes verts (*Quercus ilex*) ou kermès (*Q. coccifera*), cette fauvette présente le degré de xéricité le plus important avec la Fauvette à lunettes (*Curruca conspicillata*), son aire de répartition épousant l'aire climacique du Chêne vert [BLONDEL 1986 ; ORSINI 1994]. Cependant, depuis quelques décennies, son aire de répartition s'étend en dehors du biome méditerranéen puisqu'elle progresse vers le nord-ouest en Midi-Pyrénées depuis le début des années 1990 [ROCHE 1997 ; ROCHE 1999] et vers le nord en suivant le sillon rhodanien pour atteindre à l'heure actuelle le sud du département du Rhône (source : www.faune-france.org). Elle est aussi apparue sur le littoral basco-landais à partir de 2004 [GRANGÉ 2004] où elle progresse petit à petit vers le nord. Quelques couples se sont également installés dans le Mâconnais (Saône-et-Loire) depuis le début des années 2000 [MÉZANI 2005].

Dans le Puy-de-Dôme, seules trois observations existaient avant 2020 : un oiseau observé à Crevant-Laveine en avril 1998 [BOITIER 2000] ; un individu présent du 1er janvier au 3 février 2013 à Veyre-Monton (P. Buxton *et al.*) ; un oiseau entendu le 15 décembre 2013 à Corent (TB). Ces deux dernières observations en l'espace de moins d'un an eurent lieu sur des versants différents du Puy de Corent et une installation de la Fauvette mélanocéphale avait été envisagée. Cependant, les recherches en période de nidification dans les habitats les plus favorables restèrent vaines.

1/ Année 2021 : les premières nidifications certaines et probables

Commune de Pardines

Après les prémices de 2013, il a fallu attendre décembre 2020 pour obtenir un nouveau contact auditif dans une ambiance hivernale humide sur le plateau de Pardines (63). Quatre jours plus tard, le 13 décembre, à la faveur d'une journée ensoleillée, une nouvelle visite sur le site a permis d'abord d'entendre le "tré-tré-tré-tré" caractéristique dans des prunelliers (*Prunus spinosa*) proches d'une zone de pique-nique aménagée pour les randonneurs. Puis très rapidement, l'oiseau est détecté remontant au sommet du buisson. Il s'agit d'un mâle qui s'envole très vite vers quelques arbrisseaux épineux et disparaît.

Plus tard, l'espèce sera détectée principalement sur le flanc sud du plateau, au-dessus du village de Perrier, d'abord le 17 février (G. Riou) puis le 28 février (G. Giraud, L. Bovio). Entre-temps, le 26 février, deux individus crient simultanément puis sont aperçus lors de vols courts entre deux buissons, laissant présager alors une possible reproduction (GS). Le milieu est une zone en pente de pelouses xérothermiques parsemées de buissons de prunelliers (*Prunus spinosa*) et d'affleurements rocheux avec dans la partie basse un accru composé principalement de robiniers faux-acacias (*Robinia pseudoacacia*).

Les sorties suivantes sur ce site ne permirent pas de recontacter l'espèce. C'est en suivant un chemin à mi-pente vers l'ouest que le cri de la Fauvette mélanocéphale a été de nouveau entendu (GS). Ce nouveau site qui constituera le lieu de la reproduction est moins pentu et orienté sud-ouest, avec toujours des buissons bas épineux entourés de bosquets d'arbres. Ces buissons sont majoritairement des prunelliers (*Prunus spinosa*), des aubépines (*Crataegus laevigata*), des églantiers (*Rosa canina*) et quelques ronciers (*Rubus fruticosus*). Quelques arbres isolés poussent au milieu de ces buissons, comme des frênes (*Fraxinus excelsior*), des merisiers (*Prunus avium*), des poiriers (*Pyrus communis*) et des noyers (*Juglans regia*), preuves de terres délaissées. Sur le pourtour, des îlots d'arbres plus denses sont constitués en majorité de robiniers (*Robinia pseudoacacia*) et de frênes (*Fraxinus excelsior*). Un chemin de randonnée circule en bordure du site, lui-même traversé par un chemin annexe descendant dans la vallée.



Site de Pardines

Le 7 juin, le couple est observé à plusieurs reprises dans un périmètre restreint et gagne régulièrement la même zone arbustive sans qu'aucun transport de nourriture ne soit observé.

Le 11 juin, le couple est de nouveau observé très affairé mais se dirigeant vers une nouvelle zone arbustive plus à l'ouest, distante de 20 à 30 mètres de la précédente. Ce changement de secteur laisse à penser que les jeunes ont quitté le nid. Les manifestations sonores sont très rares, le couple est observé mais c'est le mâle qui reste le plus visible. Après une longue attente, ce dernier est enfin vu rapidement en transport de nourriture, proie invertébrée indéterminée, de type chenille. Si la présence de l'observateur (GS) n'a jusque-là pas été détectée, le mâle finit par gagner une aubépine face à celui-ci et se met à alarmer de manière vindicative. L'observateur quitte alors les lieux.

Le 30 juin, seuls quelques cris sont entendus en arrivant puis aucune manifestation n'est perçue pendant les trente minutes suivantes. Un dernier contact est obtenu le 3 août sur ce site de Rodadoux (commune de Pardines).

La Fauvette mélanocéphale s'est montrée extrêmement discrète tout au long de ce suivi. Les cris n'ont été émis que très ponctuellement et l'espèce a nécessité pour être détectée d'être là au bon moment. Les observations directes ont toujours été très brèves et ont concerné le plus souvent des oiseaux en vol entre deux buissons. En dehors des cris, seules des bribes de chant ont été entendues le 1er avril 2021. Des essais de repasse effectués très ponctuellement en début de saison n'ont donné aucune réaction des oiseaux pourtant présents.

Le plateau de Pardines s'étend à l'ouest de l'Allier et de la commune d'Issoire à une altitude variant de 410 à 600 mètres. Il correspond à un empilement de coulées boueuses et de dépôts de débris, les lahars, mis en place au début du quaternaire, en lien avec l'activité volcanique dans le massif du Sancy – Monts-Dore, à 30 km au nord-ouest, qui est venue combler une vallée fluviale avec épandage d'alluvions. Des dépôts rocheux variés (granites, schistes, basalte) sont soudés entre eux par un ciment constitué de projections volcaniques. Une inversion du relief due à l'érosion et au creusement progressif par la Couze Pavin, s'écoulant aujourd'hui au sud du plateau, explique la présence de cheminées de fée ainsi qu'un habitat primitif troglodytique.

Le sommet du plateau est constitué principalement de cultures céréalières entrecoupées de petites parcelles de prairies et de cultures potagères. Il est situé sur un axe majeur de migration mis en évidence par un suivi sur plusieurs années à la Montagne de la Serre, un peu plus au nord. Une mare en forme de cœur utilisée pour l'arrosage des cultures est particulièrement attractive comme halte migratoire. Deux carrières d'extraction de granulats au nord du plateau sont encore en exploitation à ce jour.

Commune de Cournon-d'Auvergne

Le deuxième site occupé est localisé 22 km plus au nord à Cournon-d'Auvergne. Les fauvettes se sont installées dans une zone de buissons épineux en haut d'un coteau calcaire thermophile face à la plaine de l'Allier. L'altitude de la localité s'élève à 450 mètres et son orientation est principalement en direction du sud-est. Des églantiers (*Rosa canina*), des prunelliers (*Prunus spinosa*) et des aubépines (*Crataegus laevigata*) mesurant pour la plupart entre un mètre et un mètre soixante-dix de hauteur sont les essences dominantes. Des baguenaudiers (*Colutea arborescens*), des cornouillers sanguins (*Cornus sanguinea*) et des épines-vinettes (*Berberis vulgaris*) sont aussi présents en faible nombre. Une dizaine de ceps de vigne témoignent d'un lointain passé viticole ; quelques massifs d'ailantes (*Ailanthus altissima*) et des amandiers (*Prunus amygdalus*) poussant dans les broussailles parachèvent le décor. Le site a aussi la particularité d'être traversé par une route à sens unique et par une ancienne tranchée de deux cents mètres de long et d'environ douze mètres de large recouverte aujourd'hui en grande partie de *Brachypodium rupestre* (*Brachypodium rupestre*) et de Chiendent (*Elymus repens*). Ces deux caractéristiques ainsi que la faible hauteur des buissons donnent à cette localité un faciès relativement ouvert.



Site de Cournon d'Auvergne

Le 2 juillet, quelques cris d'une Fauvette mélanocéphale sont entendus par R. Riols. Le site est par la suite visité à six reprises jusqu'au 21 juillet par quatre observateurs afin de savoir s'il y a un couple qui occupe un territoire ou mieux encore s'il y a éventuellement une nidification comme à Pardines. Parmi toutes les observations, citons celles de N. Kieffer signalant « deux oiseaux qui communiquent beaucoup et peut-être un troisième individu » le 13 juillet ; un mâle chanteur entendu le 16 et le 17 (A. Crégu, R. Riols) ; un oiseau de type femelle photographié le 21 (R. Riols). En conclusion, la présence d'un potentiel couple est avérée sur ce site mais il reste un doute sur la présence supplémentaire de jeunes issus d'une nichée.

Commune de Corent

Cette commune est localisée à mi-chemin entre Pardines et Cournon-d'Auvergne dans un axe sud-nord. Le site accueillant les Fauvettes mélanocéphales est à 455 mètres d'altitude sur le flanc d'un puy dominant la vallée de l'Allier. L'orientation est en direction du sud-est et la pente assez prononcée (25 % de moyenne). Au XIX^{ème} siècle, ces pentes étaient recouvertes d'un immense vignoble mais avec les crises successives des maladies du phylloxéra en 1893-1895, du mildiou en 1910 puis la Première Guerre mondiale de 1914-1918, cette activité a périclité. Le milieu s'est ensuite refermé, les arbres et les ligneux s'étant développés par suite de l'abandon quasi complet de la vigne et de toute activité agricole dans les pentes les plus fortes. L'endroit où furent trouvées les fauvettes a plus particulièrement pour caractéristiques d'être recouvert de buissons épineux relativement hauts (entre 1,5 et 2,5 mètres de hauteur), denses et impénétrables. Seul un petit sentier suivant une ligne de pente aura permis les observations dans ce mur végétal. Les essences principales sont l'aubépine (*Crataegus laevigata*), l'églantier (*Rosa canina*), le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le prunellier (*Prunus spinosa*) et dans une moindre mesure le chèvrefeuille d'Etrurie (*Lonicera etrusca*). Quelques vieux merisiers (*Prunus avium*), certains morts et figés par le temps, parsèment le paysage. Le site est bordé d'accrus forestiers, d'une grande parcelle de vigne toujours exploitée et d'un important déblai de terre aujourd'hui recouvert de Chiendent (*Elymus repens*).



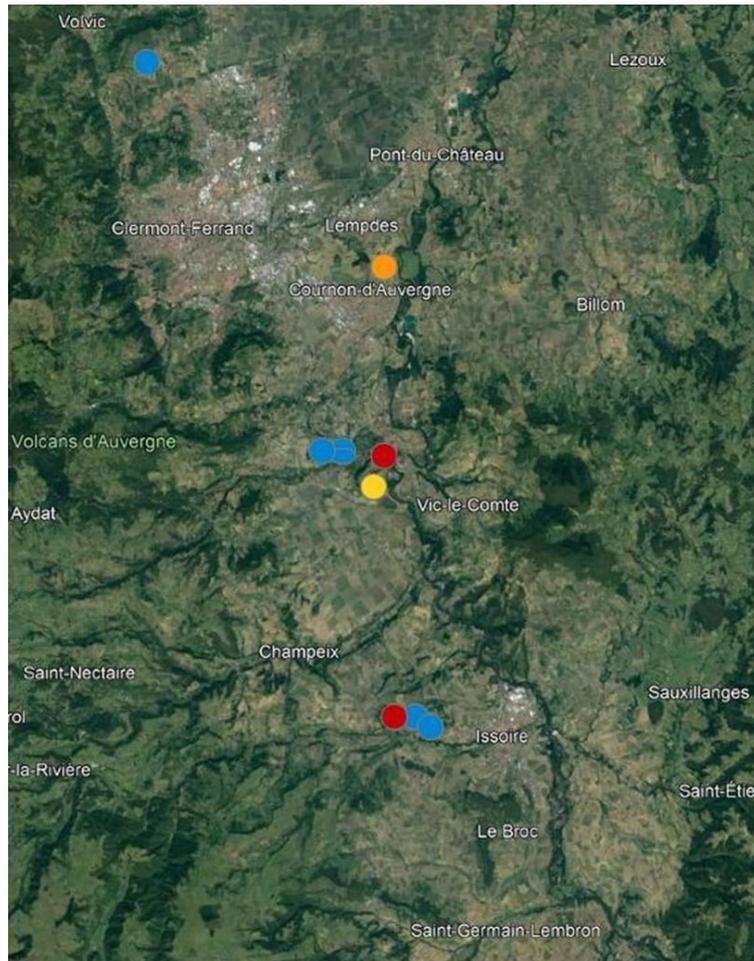
Site de Corent

La première rencontre avec les fauvettes le soir du 8 juillet fut l'observation apportant le plus d'informations : les cris d'un oiseau sont d'abord entendus au cœur des buissons puis, à plusieurs reprises, un jeune quémendant de la nourriture est également audible. De toute évidence, il s'agit d'un couple en train de nourrir une nichée. Bien que les fauvettes restent invisibles dans les fourrés, il est possible de suivre leurs déplacements grâce à leurs manifestations sonores : les cris de quémantage se déplacent d'une dizaine de mètres, le ou les jeunes sont donc hors du nid, et les parents sont très actifs à proximité, signalant principalement leur présence par des cris faibles. L'observateur (TB) retournera à trois reprises sur le site jusqu'au 30 juillet mais ces sorties n'apportèrent pas d'informations supplémentaires, notamment concernant la taille de la nichée, puisque aucun jeune ne sera vu ni entendu après le 8 juillet. Il est possible que la nichée se soit émancipée après cette date et peut-être était-elle déjà en cours d'émancipation lors de la première observation.

Autres données en 2021

Quelques observations de Fauvette mélanocéphale ont été faites en d'autres localités :

- Chateaugay : une femelle est observée dans des prunelliers (*Prunus spinosa*) sur un plateau à 522 mètres d'altitude le 23 mars (L. Hacquin).
- Corent : les cris d'un oiseau sont enregistrés sur un deuxième site distant de 2,3 km du premier le 17 juillet (TB). Par manque de temps, ce site ne sera pas suivi.
- Veyre-Monton (commune voisine de Corent) : un oiseau fait un bref passage dans le jardin de l'observateur au sein d'un quartier résidentiel le 12 septembre ; le 9 octobre, un individu est de nouveau entendu dans un quartier résidentiel à 900 mètres de la précédente observation (TB).



Carte de présence de la Fauvette mélanocéphale dans le Puy-de-Dôme en 2021 (www.faune-aura.org).

En rouge : nidification certaine ; en orange : nidification probable ; en jaune : nidification possible ; en bleu : sans indice de nidification.

2/ Année 2022 : confirmation de l'installation

En période nuptiale

A Cournon-d'Auvergne, les Fauvettes mélanocéphales sont de nouveau présentes sur le site occupé en 2021. Un couple avec un mâle chanteur est noté le 17 et le 18 avril (TB, G. Calu) mais il n'y a pas eu ensuite un réel suivi de la nidification. Tout au plus, les cris d'un oiseau sont entendus sous la pluie le 26 juin (TB) et un mâle répond à la repasse le 27 juillet (R. Riols).

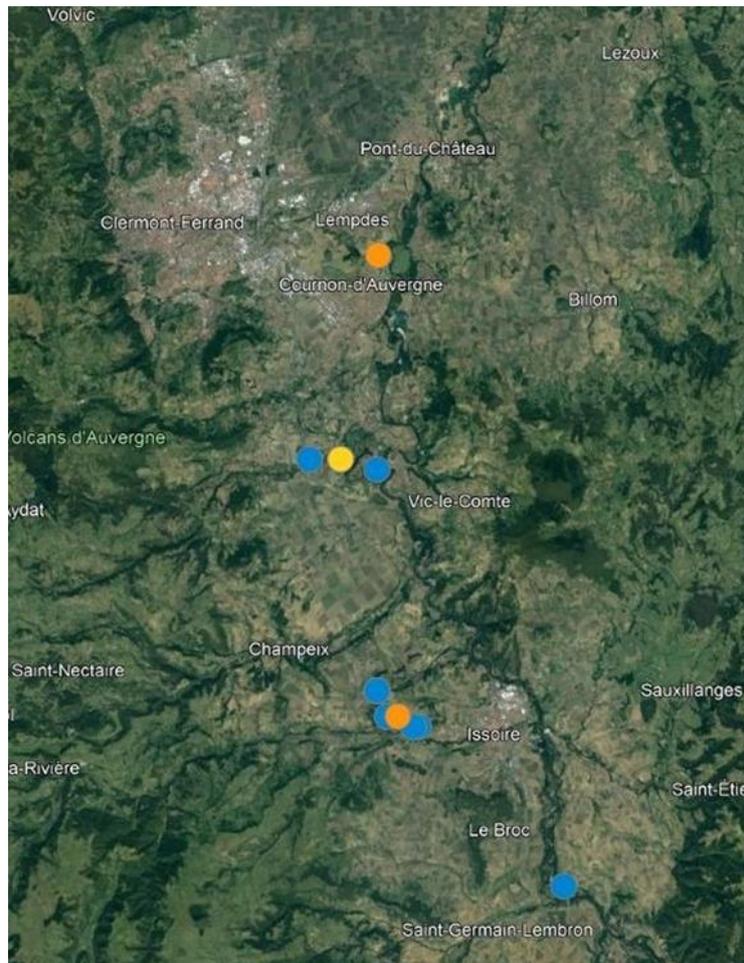
Quant au couple qui a niché à Pardines en 2021, il s'est déplacé de 650 mètres sur la commune voisine de Perrier dans une zone qu'il fréquentait régulièrement en période internuptiale, toujours sur les flancs du même plateau. Cette année, le site choisi est localisé dans une forte pente et il s'agit d'une fruticée entre un bois et une pelouse vivace à Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*). Le couple n'est en revanche contacté qu'une seule fois en période de nidification (le 29 avril, TB). L'éloignement du nouveau site de tout chemin, la forte pente empêchant de se rapprocher ainsi que la discrétion des fauvettes n'auront pas permis d'effectuer un suivi de la nidification contrairement à l'année précédente. Par la suite, des oiseaux sont de nouveau régulièrement notés en période internuptiale sur les flancs du plateau dès le 20 septembre (GS *et al.*), attestant que les fauvettes sont bien toujours présentes.

En revanche, aucun oiseau n'est retrouvé en période de nidification sur la commune de Corent malgré des recherches, notamment à l'endroit où un couple avait niché en 2021 et qui fut déserté par les fauvettes dès le mois d'août (TB). Les habitats favorables sont très vastes sur cette commune et il n'est pas impossible que les fauvettes soient passées inaperçues en 2022.

Une nouvelle localité est toutefois découverte à Veyre-Monton où il y avait eu deux observations l'automne précédent dans des quartiers résidentiels. Au moins un chanteur est présent début juin sur un coteau marno-calcaire à 425 mètres d'altitude dans un secteur en forte déprise agricole (TB). Le site est cependant atypique par rapport à ceux déjà connus dans le Puy-de-Dôme car il est exposé au nord-ouest. Il bénéficie toutefois d'un fort ensoleillement jusque tard en soirée permettant ainsi à une végétation thermophile de s'y développer.

En période internuptiale

Outre des observations sur les communes de Perrier, Pardines, Corent, Veyre-Monton et Cournon-d'Auvergne, signalons la présence de la Fauvette mélanocéphale en une nouvelle localité, Nonette-Orsonnette, où un individu est entendu à plusieurs reprises à partir du 31 octobre (S. Boursange *et al.*) sur le versant sud d'un pic basaltique dominant la plaine de l'Allier. L'habitat fréquenté est une fruticée dense avec beaucoup de prunelliers (*Prunus spinosa*) et envahie d'ormeaux (*Ulmus campestris*). L'altitude de cette localité s'élève à 455 mètres. Le 15 novembre, deux oiseaux seront finalement entendus et un mâle est photographié (C. Calmel), ce qui laisse soupçonner qu'un couple puisse s'être installé.



Carte de présence de la Fauvette mélanocéphale dans le Puy-de-Dôme en 2022 (www.faune-aura.org).

En orange : nidification probable ; en jaune : nidification possible ; en bleu : sans indice de nidification.

3/ Discussion

Avant 2021, la Fauvette mélanocéphale n'avait jamais niché dans le Puy-de-Dôme. Ces quelques couples pionniers se trouvent dans une situation d'isolement à 130 kilomètres des populations nicheuses d'Ardèche ou du Rhône. Cet isolement n'est toutefois pas inédit car pour rappel quelques couples se reproduisent sur des sites de la Côte Maconnaise à caractère méridional marqué en Saône-et-Loire [MÉZANI *loc. cit.*]. Ce département reste celui le plus au nord de l'aire de répartition française à l'heure actuelle. Mais pour atteindre le centre du Puy-de-Dôme, les oiseaux ont tout de même traversé une partie du Massif Central. C'est remarquable pour une fauvette autrefois réputée assez sédentaire !

Atouts de la Limagne et habitats fréquentés

Les couples nicheurs se sont installés à basse altitude sur des coteaux thermophiles de la Limagne des buttes (au sud d'une ligne Billom – Pont-du-Château – Riom) et de la Limagne d'Issoire entre les agglomérations de Clermont-Ferrand et d'Issoire. Cette zone bénéficie d'un climat original qui est un atout pour l'espèce. En effet, cette région est soumise à un climat d'abri dont le caractère continental est marqué et l'influence atlantique atténuée. Sous l'influence de l'effet de foehn des reliefs successifs de la Chaîne des Puys, des Monts-Dore et du Cézallier et en position d'abri vis-à-vis des flux océaniques, la pluviométrie est très faible avec moins de 600 mm par an, valeur parmi les plus faibles de France (source : Météo-France). Ces secteurs souffrent régulièrement d'une certaine sécheresse. De plus, le pic de précipitations en mai qui était une autre caractéristique du climat de la Limagne n'existe plus à l'heure actuelle. Cela est favorable à l'espèce pour mener à bien ses tentatives de nidification.

Les sites fréquentés par les couples ont des points communs qui semblent être les éléments clés à leur installation :

- une fruticée dense constituée de buissons épineux tels le prunellier (*Prunus spinosa*), l'aubépine (*Crataegus laevigata*), l'églantier (*Rosa canina*), etc. Cette structure de végétation se retrouve souvent sur les coteaux en déprise agricole à la suite de l'abandon de la vigne, de la pomiculture et du pâturage. A noter que certains sites de nidification peuvent être ceinturés en partie par des accrus ou des bois et que cela n'a pas empêché les fauvettes de s'installer.
- une exposition variant de sud-est à sud-ouest.
- une altitude en moyenne de 485 mètres (maximum 550 mètres) pouvant être qualifiée de faible pour le département du Puy-de-Dôme.

La pente est également souvent prononcée sur les sites mais il s'agit avant tout d'un facteur qui permet le développement de la fruticée par suite de l'abandon de l'agriculture dans les pentes les plus fortes.

Le cortège des espèces présentes sur les trois sites de nidification de 2021 ont en commun d'être principalement constitué de celles des milieux buissonnants – Fauvette grisette (*Curruca communis*), Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*), Rossignol philomèle (*Luscinia megarynchos*), Bruant zizi (*Emberiza cirulus*), Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) – auxquelles s'ajoutent des espèces ubiquistes très communes – Merle noir (*Turdus merula*), Mésange charbonnière (*Parus major*), Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*). Il s'agit d'un cortège d'espèces assez typique des coteaux secs de Limagne quand le milieu se referme. On notera aussi que le seul autre Sylviidé méditerranéen nichant dans le Puy-de-Dôme, la Fauvette orphée (*Curruca ortensis*), n'était pas présent sur ces sites en 2021 ni en 2022 car le milieu n'est pas assez ouvert pour elle et ne correspond pas à ses exigences écologiques.

Phénologie de la nidification et observations en période internuptiale

Concernant le déroulé de la nidification, en réalité peu de choses sont connues à l'heure actuelle, du fait avant tout d'une très grande discrétion des fauvettes qui sont peu loquaces et dont la présence est difficile à détecter, à la fois à vue dans les buissons denses mais aussi à l'oreille. Les observations visuelles ont donc été rares et le plus souvent brèves. Cette faible détectabilité a d'ailleurs été une surprise pour nous, plus habitués à entendre crier fréquemment l'espèce dans les garrigues des régions méditerranéennes où les densités sont cependant beaucoup plus fortes.

Les chants se sont étalés entre le 1er avril et le 30 juillet durant ces deux années. Les deux preuves de nidification certaine concernent des adultes en transport de nourriture pour un ou plusieurs jeunes en dehors du nid : l'une le 11 juin 2021 à Pardines, la seconde le 8 juillet 2021 à Corent. La taille des deux nichées n'est pas connue. Sur ces deux sites, il est également impossible de savoir si une seule tentative de nidification a eu lieu alors que l'espèce effectue deux nichées par an en zone méditerranéenne [ORSINI *loc. cit.* ; GÉROUDET 1998] mais aussi plus au nord en Saône-et-Loire [MÉZANI *loc. cit.*].

La sédentarité en hiver semble être de mise chez les couples nicheurs. Les oiseaux installés sur le flanc sud du plateau de Pardines semblent toutefois occuper un territoire plus vaste à cette période de l'année. Des observations ont été faites dans des jardins en zone pavillonnaire aux mois de septembre et d'octobre et pourraient concerner des oiseaux de passage à la recherche d'un nouveau territoire. Un individu a également été entendu dans un jardin en janvier, indiquant une possible tentative d'hivernage comme cela est déjà arrivée en 2013 à Veyre-Monton où un oiseau avait séjourné du 1er janvier au 3 février dans le même type d'habitat.

Une installation durable ?

L'apparition de quelques couples nicheurs ne constitue pas pour autant une population stable et pérenne indiquant une installation durable de la Fauvette mélanocéphale malgré l'atout climatique de la Limagne et les habitats favorables qui semblent être relativement nombreux sur les coteaux thermophiles.

D'abord, malgré le réchauffement climatique, la climatologie peut encore être adverse en hiver, notamment une longue période de gel et d'enneigement qui pourrait faire disparaître l'espèce alors que les oiseaux semblent être sédentaires en hiver dans le Puy-de-Dôme. À noter aussi qu'à l'heure actuelle les sites fréquentés ne sont jamais en bas des pentes, ce qui doit limiter le gel dû à la proximité des rivières et atténuer le phénomène d'inversion des températures en hiver. Les fauvettes se sont aussi installées sur les coteaux exposés au sud où la neige fond plus rapidement lorsqu'elle est présente.

De plus, les coteaux de Limagne avec une végétation favorable à la Fauvette mélanocéphale sont très morcelés dans l'espace, à cause du développement résidentiel autour des bourgs anciens et le long des axes de circulation sur les coteaux ainsi que de l'extension des grandes cultures remontant sur les pentes. Il en résulte que les coteaux les plus favorables sont assez isolés les uns des autres et les possibilités d'une colonisation rapide de nouveaux sites s'en trouvent amoindries.

Enfin, la dynamique naturelle des broussailles les conduit à se transformer en accru puis en bois. Une partie des coteaux de Limagne en est déjà recouvert et la déprise agricole n'étant pas récente dans les pentes les plus fortes, la superficie de broussailles basses pouvant abriter la Fauvette mélanocéphale est plutôt en diminution. Cependant, l'espèce se montre assez souple quant à son habitat dans le sud de la France où elle fréquente aussi les jardins en période de nidification. Ainsi, une diminution des zones en broussaille n'est peut-être pas rédhibitoire pour que s'établisse un jour une population conséquente sur les coteaux les mieux exposés.

Conclusion

La Fauvette mélanocéphale est un exemple parmi d'autres espèces qui sont apparues ou reviennent en Auvergne en raison du réchauffement climatique. La Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) qui avait disparu à la suite d'une succession d'hivers rigoureux au milieu des années 1980 recolonise peu à peu le nord du département de l'Allier depuis 2017. De même, une petite population de Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) commence à s'établir en plaine dans le Puy-de-Dôme grâce à la douceur des hivers. Les modifications dans la répartition de ces espèces semblent être des indicateurs fiables du réchauffement climatique. La Fauvette mélanocéphale va-t-elle continuer de progresser vers le nord et atteindre par exemple les coteaux thermophiles du département de l'Allier ? Va-t-on observer une densification du nombre de couples dans le centre du Puy-de-Dôme et l'apparition d'une vraie population ? C'est un sujet intéressant pour le naturaliste de terrain, avec de belles perspectives de recherches et de suivi. N'oublions pas aussi que d'autres espèces d'affinité méridionale pourraient apparaître dans notre avifaune nicheuse en raison du réchauffement climatique et sont également à surveiller, comme par exemple les Fauvettes pitchou (*Curruca undata*) et passerinette (*C. iberiae*) dont les plus proches populations ne sont pas très éloignées du sud de l'Auvergne.

Toutes les données de cet article ont été tirées de la base de données en ligne www.faune-aura.org y compris celles des auteurs qui ne tiennent plus à jour de carnet de notes.

Bibliographie

- [BOITIER 2000] BOITIER E., coord., 2000. Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand-Duc*, hors-série n°1.
- [GÉROUDET 1998] GÉROUDET P., 1998. *Les Passereaux d'Europe. Tome 2, de la Bouscarle aux Bruants*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel. 512 pages.
- [GRANGÉ 2004] GRANGÉ J.-L. & NERRIÈRE A., 2004. Première reproduction de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* sur le littoral basco-landais. *Le Casseur d'os*, vol 2, n°4 : 160-163.
- [MÉZANI 2005] MÉZANI S., 2005. Suivi de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* en Bourgogne, de 2001 à 2004. *Bourgogne Nature - Revue scientifique*, n°2 : 27-35.
- [ORSINI 1994] ORSINI P., 1994. Fauvette mélanocéphale. In YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 568-569.
- [ROCHE 1999] ROCHE P., 1999. Nidification de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* en moyenne vallée de la Garonne (France). *Nos Oiseaux*, n° 46 : 35-40.
- [ROCHE 1997] ROCHE P. & BOUSQUET J.-F., 1997. Fauvette mélanocéphale. In JOACHIM J., BOUSQUET J.-F. & FAURE C. *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. A.R.O.M.P., Toulouse : 181-182.

Remerciements

Ils s'adressent aux relecteurs de cet article pour leurs suggestions et leurs remarques pertinentes : Jean-Philippe Meuret et Paul Nicolas.



Fauvette mélanocéphale mâle à Pardines